



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES VERBAL N° 1

Réunion plénière du : 15 septembre 2021.

A 18 h 00

Lieu : siège du DFSM à Yvetot

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE

Membres participants : MM. Jean Luc LEBRUN, Gérard LELIEVRE, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.

Absent Excusé : M. Jean Pierre LEVEE

Assiste à la réunion : Lionel CHANDELIER représentant du Comité de Direction du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, c'est aussi le club recevant qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

Championnat Vétérans : comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran.

Critérium Vétérans : Les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran, et procéder à 5 remplacements.



RAPPEL PASS SANITAIRE

Principe fondamental

Pour pouvoir être inscrit sur la feuille de match et prendre part à la rencontre, le licencié doit impérativement présenter avant le coup d'envoi un pass sanitaire valide. Il est précisé qu'une telle obligation s'applique à toutes les rencontres officielles, y compris celles ayant lieu sur une installation sportive pour laquelle le contrôle du pass à l'entrée n'est pas obligatoire.

Vérification

Lors du contrôle des licences avant le coup d'envoi, un membre de chaque club (le référent covid ou à défaut tout dirigeant licencié) pourra vérifier, en présence de son homologue adverse, que chaque licencié de l'autre club inscrit sur la feuille de match présente un pass sanitaire valide.

CIVILITES

Le Président et tous les membres de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors souhaitent un prompt rétablissement à notre ami Jean-Pierre LEVEE membre de notre commission.

Le Président et tous les membres de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors adressent ses félicitations :

- A Fabienne LETHUILLIER, salariée du District, pour la naissance de sa petite fille Elie.
- A Grégory Auger ; pour l'obtention du certificat Fédéral de conseiller technique.

HOMOLOGATION

L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.

RENCONTRES DU 5 SEPTEMBRE 2021

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 23601413 EU FC 1 / ES JANVALAISE 1

Pour non-utilisation de la FMI du fait d'ES JANVALAISE 1, une amende de 30€ est infligée à l'ES JANVAL.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 23601623 US GRAMMONT / ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE

La commission constate l'inscription de 15 joueurs sur la feuille de match. Suivant les dispositions de l'article 139.1 des RG de la LFN, il ne peut être inscrit sur la feuille de match au maximum 14 joueurs pour le football à 11, la commission inflige une amende de 100€ à l'US GRAMMONT pour non-respect des Règlements Généraux (Annexe Financière du DFSM)

Envoi hors délai de la feuille d'arbitrage, une amende de 20€ est infligée à l'US GRAMMONT.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 23601813 LE HAVRE FC 2012 (1) / CRIQUETOT USCP 2

Réclamation d'après match de CRIQUETOT US CAP DE CAUX 2, confirmée.



Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 23649807 YERVILLE FC 1 / US SAINT JEAN FRESQUIENNES 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure

Match n° 23649808 ES JANVAL 2 / ES ARQUES LA BATAILLE 2

Pour non-utilisation de la FMI du fait d'ES JANVAL 3, une amende de 30€ est infligée à l'ES JANVAL.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à l'ES ARQUES LA BATAILLE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 23649941 FC TOURVILLE LA RIVIERE 1 / GCO BIHOREL 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à GCO BIHOREL.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 23649720 FC VIEUX MANOIR 1 / US VATTEVILLE BROTONNE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à US VATTEVILLE BROTONNE.

Match N° 23602359 PETIT QUEVILLY SAINT JULIEN 2 / AS BUCHY 1

La commission vous demande de bien vouloir nous faire parvenir, pour chacun des clubs, la liste des joueurs ayant participé à la rencontre (y compris les remplaçants et les personnes encadrantes) ainsi que le résultat du match.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 23650201 FC EPREVILLE 1 / LE HAVRES S PORT 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à FC EPREVILLE.

Match n° 23650205 AS ANGERVILLE L'ORCHER 1 / AS MONTIVILLIERS 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à AS MONTIVILLIERS.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 23602887 AS OUVILLE L'ABBAYE 2 / FC BIVILLE LA BAINARDE 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à l'AS OUVILLE L'ABBAYE

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 23650336 AS VATTEVILLE BROTONNE 2 / YVETOT AC 3

Erreur de saisie du score sur la FMI, le score est de 2 à 1 en faveur de YVETOT AC 3.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée au YVETOT AC.

Match n° 23650338 AS SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE 2 / AS FAUVILLE EN CAUX 2

La rencontre est reportée au 19 septembre 2021.



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 23668900 AC BRAY EST 2 / SOTTEVILLE CC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à SOTTEVILLE CC.

Match n° 23668901 REUNIONNAIS FC 1 / AS CANTON D'ARGUEIL 2

Envoi hors délai de la feuille d'arbitrage, une amende de 20€ est infligée à REUNIONNAIS FC.

Match n° 23668899 AS BUCHY 2 / SAINT AUBIN CELLOVILLE 1

La rencontre est reportée au 19 septembre 2021.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 23603281 CA HARFLEUR BEAULIEU 1 / AS SAINTE ADRESSE BUT 2

Forfait non déclaré de AS SAINTE ADRESSE BUT 2. La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à AS SAINTE ADRESSE BUT 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier CA HARFLEUR BEAULIEU 1 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 168 € à AS SAINT ADRESSE BUT.

Match n° 23603282 US GODERVILLE 2 / RC HAVRAIS 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à l'US GODERVILLE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 23603805 ST JEAN DE FRESQUIENNE 2 / A EN AVANT ST PIERRE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à l'EN AVANT ST PIERRE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 23650912 MALAUNAY A 3 / TOURVILLE LA RIVIERE

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à TOURVILLE LA RIVIERE.

Match n° 23650913 MUNICIPALUX BARENTIN 1 / MESNIL FRANQUEVILLE 3

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au MUNICIPALUX BARENTIN

Match n° 23650916 ST MARTIN DU VIVIER OM / FC LE TRAIT DUCLAIR 3

La rencontre est reportée au 26 septembre 2021.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 23650912 MALAUNAY A 3 / FC TOURVILLE LA RIVIERE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée au FC TOURVILLE LA RIVIERE.

Match n° 23650913 MUNICIPALUX DE BARENTIN 1 / MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à MUNICIPALUX DE BARENTIN.



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 23604912 ES JANVAL 3 / ENTENTE VIENNE ET SAANE 3

Pour non-utilisation de la FMI du fait d'ES JANVAL 3, une amende de 30€ est infligée à l'ES JANVAL.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 23651048 SAINT CLAIR SUR LES MONTS 1 / CAUX FC 4

La rencontre est reportée au 19 septembre 2021.

Match n° 23651050 YERVILLE FC 3 / AS COLLEVILLE ANGERVILLE 2

La rencontre est reportée au 19 septembre 2021.

Match n° 23651047 US SENNEVILLE SUR FECAMP 1 / SIERVILLE ASL 1

La rencontre est reportée au 03 octobre 2021.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 23651273 APCHR FC 1 / ASM AMFREVILLE 1

Pour non-utilisation de la FMI du fait de AMS AMFREVILLE 1, une amende de 30€ est infligée à AMS AMFREVILLE LA MIVOIE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 23605312 AS SAINT JEAN DE LA NEUVILLE / JS NOINTOT

La rencontre est reportée au 19 septembre 2021.

HAVRE ASMC 23651403 LE HAVRE ASMC 1 / HAVRE FLASH 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à LE HAVRE ASMC.

Match n°23786491 ESPC 2 / AS PETITVILLE 1

Pour non-utilisation de la FMI du fait de AS PETIVILLE 1, une amende de 30€ est infligée à AS PETIVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 23651936 ISNEAUVILLE FC 2 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 4

Forfait déclaré du FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 4. La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 4 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier ISNEAUVILLE FC 2 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 112 € à FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY.

Match n° 23651937 AS LA BOUILLE MOULINEAUX 2 / BOOS FC 2

La rencontre est reportée au 19 septembre 2021.

Match n° 23651938 ES MONTIGNY VAUPALIERE 2 / FC THOUBERVILLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée au FC THOUBERVILLE.

Match n° 23651939 FRIENDS UNITED FC 1 / ROUEN AC 2

La rencontre est reportée au 19 septembre 2021.

Match n° US SAINT JACQUES SUR DARNETAL / FC CANTELEU 2



Pour non-utilisation de la FMI du fait de CANTELEU, une amende de 30€ est infligée à FC CANTELEU.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 23660029 U FONTAINAISE 2 / GRAINVILLE YMAUVILLE 1

La rencontre est reportée au 19 septembre 2021.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 23690598 FC ROUEN 1899 41 / GCO BIHOREL 41

Envoi hors délai de la feuille d'arbitrage, une amende de 20€ est infligée au FC ROUEN 1899.

Match n° 23690601 AC RENAULT CLEON 41 / SAINT AUBIN FC 41

Envoi hors délai de la feuille d'arbitrage, une amende de 20€ est infligée à l'AC RENAULT CLEON.

Feuille de match, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à l'AC RENAULT CLEON.

Match n° 23690609 MESNIL ESNARD FRANQ 41 / SC PETIT COURONNE 41

La rencontre est reportée au 3 Octobre 2021.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 23652664 MESNIL ESNARD FRANQ 42 / SAINT MARTIN DU VIVIER O 41

Pour non-utilisation de la FMI du fait de SAINT MARTIN DU VIVIER O, une amende de 30€ est infligée à SAINT MARTIN DU VIVIER O.

Match n° 23785967 SC PETIT COURONNE 42 / EN AVANT SAINT PIERRE 41

Pour non-utilisation de la FMI du fait de l'EN AVANT SAINT PIERRE, une amende de 30€ est infligée à L'EN AVANT SAINT PIERRE.

Match n° 23652666 STADE SOTTEVILLAIS CC 41 / A ROUENNAISE 41

Match n° 23785968 ROUEN AC 41 / ELBEUF EFMR 276 41.

Les rencontres sont reportées au 19 Septembre 2021.

Match n° 23756769 ECOLE DE FOOT ELBEUF 31 / CO CLEON 41

La rencontre est reportée au 3 Octobre 2021.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 22966482 FC OFFRANVILLE 41 / FC DE BIVILLE LA BAINARDE 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC OFFRANVILLE.

Envoi hors délai de la feuille d'arbitrage, une amende de 20€ est infligée au FC OFFRANVILLE.

Match n° 23607348 FC NEUFCHATEL EN BRAY 41 / STADE VALERIQUEAIS 41

La rencontre est reportée au 19 Septembre 2021

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n°23627322 YVETOT AC 41/ GASEG SAINT RIQUIER 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à YVETOT AC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n°23607615 O PAVILLAIS 41/ VALLEES CAUDEBEC 41



Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à l'O PAVILLAIS.

Match n° 23607614 AS SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE 41 / SAINTE MARGUERITE / DUCLAIR 41

Match n° 23607616 F BOUCLE DE SEINE 41 / FC BARENTIN 42

Les rencontres sont reportées au 19 Septembre 2021

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 23607952 GRPT SPORTIF AV 41 / CS SERV MUN LE HAVRE 41

Match n° 23607956 JS FONTENAY 41 / US DE BOLBEC 41

Les rencontres sont reportées au 19 Septembre 2021.

Match n° 23607947 FC BREUTE BRETTEVILLE 41 / ES INTERC SAINT ANTOINE 41

La rencontre est reportée au 3 Octobre 2021.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 23608138 ENT EPOUVILLE-GODERVILLE 41 / SC FRILEUSE 41

Pour non-utilisation de la FMI du fait de l'ENT EPOUVILLE-GODERVILLE, une amende de 30€ est infligée à l'ENT EPOUVILLE-GODERVILLE.

Match n° 23608142 MANEGLISE FC 41 / U FONTAINAISE 41

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 23608141 ATHLETICAUX FC 41 / SAFRAN NDIE SPORTS 41

La rencontre est reportée au 19 Septembre 2021.

Match n° 23608139 RC HAVRAIS 41 / CA HARFLEUR BEAULIEU 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au RC HAVRAIS.

Match n° 23608145 US DES FALAISES 41 / FC LITTORAL 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à l'US DES FALAISES.

RENCONTRES DU 12 septembre 2021

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 23601421 ES JANVAL / CA LONGUEVILLE SUR SCIE

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à ES JANVAL.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 23601631 ROUEN KURDISTAN AJC 1 / O DARNETAL 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à ROUEN KURDISTAN AJC.

Match n° 23601635 AL DEVILLE MAROMME 3 / MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à AL DEVILLE MAROMME



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 23649814 FC VARENNE 1 / YERVILLE FC 1

Pour non-utilisation de la FMI du fait de YERVILLE FC, une amende de 30€ est infligée au Yerville F.C.

Feuille de match Papier insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à YERVILLE F.C.

Envoi hors délai de la feuille d'arbitrage, une amende de 20€ est infligée au F.C VARENNE.

Match n° 23649815 SAINT AUBIN LE CAUF UNITED 1 / F.C OFFRANVILLE 2

La commission vous demande de bien vouloir nous faire parvenir, pour chacun des clubs, la liste des joueurs ayant participé à la rencontre (y compris les remplaçants et les personnes encadrantes) ainsi que le résultat du match.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 23649944 FC NORD OUEST 1 / FC TOURVILLE LA RIVIERE

Feuille de match Papier insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à FC NORD OUEST.

Envoi hors délai de la feuille d'arbitrage, une amende de 20€ est infligée au FC NORD OUEST.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 23650210 HAVRE S PORT – HAVRE CAUCRIAUVILLE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à HAVRE S PORT.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 23604329 GRUCHET FC 2 / US DES VALLEES 2

Forfait déclaré de l'US DES VALLEES 2. La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à l'US DES VALLEES 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier GRUCHET FC 2 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 112 € à l'US DES VALLEES.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 23603809 A EN AVANT St PIERRE 1 / ASCJ KURDISTAN 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à l'EN AVANT ST PIERRE.

Match n° 23603810 R AS PTT 2 / ST JEAN DE FRESQUIENNES 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée au R AS PTT 2.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 23784235 JS SAINT LEONARD 76 (1) / ASL RAMPONNEAU FECAMP 1

Match arrêté à 58^{ème} minute de jeu, sur le score de 4 à 1 en faveur de ASL RAMPONNEAU FECAMP 1, suite à la grave blessure d'un joueur de la JS SAINT LEONARD 76 qui a nécessité l'intervention des pompiers et du SMUR. Le dossier est transmis à la Commission Départementale des Arbitres.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B



Match n° 23650918 FC LE TRAIT DUCLAIR 3 / ROUEN GRAMMONT 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à FC LE TRAIT DUCLAIR.

Match n° 23650919 AS RONCHEROLLES 1 / SAINT MARTIN DU VIVIER OM 1

La commission vous demande de bien vouloir nous faire parvenir, pour chacun des clubs, la liste des joueurs ayant participé à la rencontre (y compris les remplaçants et les personnes encadrantes) ainsi que le résultat du match.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 23604922 JS SAINT NICOLAS BETHUNE 3 / ES JANVAL 3

Match arrêté à la 16^{ème} minute de jeu, sur le score de 1 à 0 en faveur de la JS SAINT NICOLAS BETHUNE 3, suite à la grave blessure d'un joueur de l'ES JANVAL qui a nécessité l'intervention des pompiers. Le dossier est transmis à la Commission Départementale des Arbitres.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 23651056 FC FREVILLE BOUVILLE 3 / YERVILLE FC 3

Forfait déclaré de YERVILLE FC 3. La Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- donne match perdu par forfait à YERVILLE FC 3 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier FC FREVILLE BOUVILLE 3 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 112 € à YERVILLE FC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match N° 23651275 ES MONTIGNY VAUPALIERE 1 / FC DES VILLAGES 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à ES MONTIGNY VAUPALIERE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match N° 23605315 MANEGLISE FC 1 / GAINNEVILLE AC 3

La rencontre est reportée au 03 octobre 2021.

Match N° 23651410 AS MONTIVILLIERS 3 / HAVRE ASMC 1

La rencontre est reportée au 19 septembre 2021.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°23651764 AS LE TREPORT 3 / ES ARQUES LA BATAILLE 3

Envoi hors délai de la feuille d'arbitrage, une amende de 20€ est infligée à l'AS LE TREPORT.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°23651853 ENTENTE SAINT LAURENT-DOUDEVILLE 1 / TOUFFREVILLE FC 1

Envoi hors délai de la feuille d'arbitrage, une amende de 20€ est infligée à l'ENTENTE SAINT LAURENT-DOUDEVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°23651945 FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 4 / ES MONTIGNY VAUPALIERE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY.

Match n°23651946 BOOS FC 2 / ISNEAUVILLE FC 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure.



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match N° 23660036 AS ANGERVILLE L'ORCHER 3 / U FONTAINE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à AS ANGERVILLE L'ORCHER.

Match N° 23751942 FC BREUTE BRETTEVILLE 3 / RC NORMAND 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à FC BREUTE BRETTEVILLE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 23778869 FC SAINT JULIEN 41 / STADE DE GRAND QUEVILLY 41

La rencontre est reportée au 3 Octobre 2021.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 23652670 ELBEUF FOOT MR 276 41 / CO CLEON 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de l'arbitre assistant, une amende de 15€ est infligée à l'ELBEUF FOOT MR 276.

Match n° 23652672 ROUENNAISE A 41 / EN AVANT SAINT PIERRE 41

Pour non-utilisation de la FMI du fait de l'EN AVANT SAINT PIERRE, une amende de 30€ est infligée à L'EN AVANT SAINT PIERRE

Match n° 23652673 SAINT MARTIN VIVIER OM 41 / STADE SOTTEVILLAIS CC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à SAINT MARTIN VIVIER O.

Match n° 23756771 US GRAMMONT 41 / ECOLE DE FOOT ELBEUF 31

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 23652804 FC BARENTINOIS 41 / FC NORD OUEST 41

La rencontre est reportée au 19 Septembre 2021.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 23607355 FC BIVILLE LA BAIGNARDE 41 / PLATEAU ASSOCIATION 41

La rencontre est reportée au 19 Septembre 2021.

Match n° 23607356 AS OUVILLAISE 41 / FC OFFRANVILLE 41

La rencontre est reportée au 3 Octobre 2021.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 23627332 AS SASSETOT THEROULDEVILLE 41 / YVETOT AC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à l'AS SASSETOT THEROULDEVILLE.

Match n° 23627331 GASEG SAINT RIQUIER 41 / ENT NOINTOT FCG-YEB 41

La rencontre est reportée au 3 Octobre 2021.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D



Match n° 23607958 USF FECAMP 41 / SC OCTEVILLE SUR MER 41
La rencontre est reportée au 3 Octobre 2021.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 23608156 GAINNEVILLE AC 41 / AS FOURE LAGADEC HAV 41
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à GAINNEVILLE AC.

Match n° 23608151 SAFRAN NDIE SPORTS 41 / MANEGLISE FC 41
La rencontre est reportée au 3 Octobre 2021.

Le Président de la Commission,

Laurent LEFEBVRE

Le Secrétaire de la commission,

Jean Luc TIRET